

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT			
Nom, prénom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :			
Courriel :			
<p>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier. Si vous êtes récemment propriétaire (depuis 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</p>			

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJETÉS			
Adresse :			
Terrain riverain à un cours d'eau, un lac ou un milieu humide :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

EXÉCUTANT DES TRAVAUX			
Nom de l'entreprise :			
Nom du responsable :		Téléphone :	
Adresse :		Code postal :	
N° de licence RBQ :		Autoconstruction :	

INFORMATIONS ET DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE		COCHEZ
Type de ponceau utilisé :		<input type="checkbox"/>
Longueur du ponceau ou longueur totale, si prolongement :		<input type="checkbox"/>
Diamètre du ponceau (à valider par le service des travaux publics) :		<input type="checkbox"/>
Sur une copie du certificat de localisation, indiquez la distance entre :		<input type="checkbox"/>
a) L'aire de stationnement et les limites latérales de propriété; b) L'accès et le bâtiment principal; c) La ligne de terrain avant et l'accès; d) Les deux accès et le type de recouvrement, lors d'un deuxième accès.		

TARIFICATION ET DÉLAI DE VALIDITÉ		
	TARIF	DÉLAI DE VALIDITÉ
Installation ou remplacement d'un ponceau	50 \$	6 mois
Installation d'un ponceau pour une deuxième entrée véhiculaire	100 \$	6 mois
Canalisation d'un fossé	50 \$	6 mois

CALENDRIER ET ESTIMATION DES COÛTS			
Date de début :		Date de fin :	
Coût des travaux (matériaux et main-d'œuvre) :			

SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION

TYPE DE PONCEAU AUTORISÉ	<ul style="list-style-type: none"> Tuyau en béton armé (T.B.A.); Tuyau de tôle ondulée (T.T.O.), 1,6 mm d'épaisseur minimum; Tuyau de plastique ondulé (T. P. O.), classe 320, double paroi seulement.
DIAMÈTRE DU PONCEAU	<p>Le diamètre de ces ponceaux ne doit pas être inférieur à quarante-cinq centimètres (45 cm) ou dix-huit pouces (18") et la longueur d'au moins six mètres (6 m) ou dix-neuf pieds (19'), mais pas plus de dix mètres (10 m) ou trente-deux pieds (32'). Le diamètre du ponceau doit être confirmé par le service des travaux publics.</p> <p>Dans le cas où les débits sont importants, les ponceaux et les regards doivent être de diamètre suffisant pour ne pas retarder en aucun temps l'écoulement de ces débits d'eau.</p>
DISTANCE ENTRE DEUX ACCÈS SUR UN MÊME TERRAIN	<p>Il peut y avoir plus d'un accès par terrain.</p> <p>La distance minimale entre deux accès sur un même terrain ne doit pas être inférieure à 7 mètres, mesurée le long de la ligne avant.</p>
AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS VÉHICULAIRE EN DEMI-CERCLE	<p>La distance minimale entre l'aire de stationnement et les limites latérales de propriété est d'un mètre et de 0,3 mètre pour les lots desservis.</p> <p>La distance minimale entre les deux accès est de 7 mètres.</p> <p>La distance minimale entre l'accès et le bâtiment principal est de 1 mètre.</p> <p>La distance minimale entre la ligne de terrain avant et l'accès est de 3 mètres. Cette portion doit être gazonnée.</p>
CANALISATION	<p>Des regards en béton ou en PVC qui répondent aux normes en vigueur pour fins de nettoyage devront être aménagés, à tous les soixante pieds (60') lorsque les tuyaux existants sont canalisés ou à moins de soixante pieds (60') selon le profil du terrain (typographique) pour l'égouttement des eaux.</p> <p>Lors de l'installation d'un ponceau, le niveau doit être conforme pour laisser le ruissellement des eaux sur approbation de la Municipalité.</p>
RESPONSABILITÉ	Les ponceaux et l'installation de ceux-ci sont à la charge du propriétaire du terrain concerné.

RÈGLEMENT SUR PLANS D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Certains secteurs peuvent être assujettis à ce Règlement. Veuillez vérifier auprès du service d'urbanisme afin de savoir si votre projet doit faire l'objet d'une procédure au PIIA. Des délais supplémentaires et des frais de 100 \$ doivent être prévus relativement à l'analyse du dossier pour l'obtention du permis.

SIGNATURE DU REQUÉRANT

Le soussigné déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet.

Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

Le soussigné confirme qu'il a pris connaissance de la [Politique de confidentialité](#).

Signature :		Date :	
-------------	--	--------	--

À L'USAGE DU SERVICE D'URBANISME

Matricule :		N° de lot :	
Zone :		Type de lot :	C.O.S. :
N° de la demande :		N° de permis :	
Nom de l'inspecteur :		Date :	